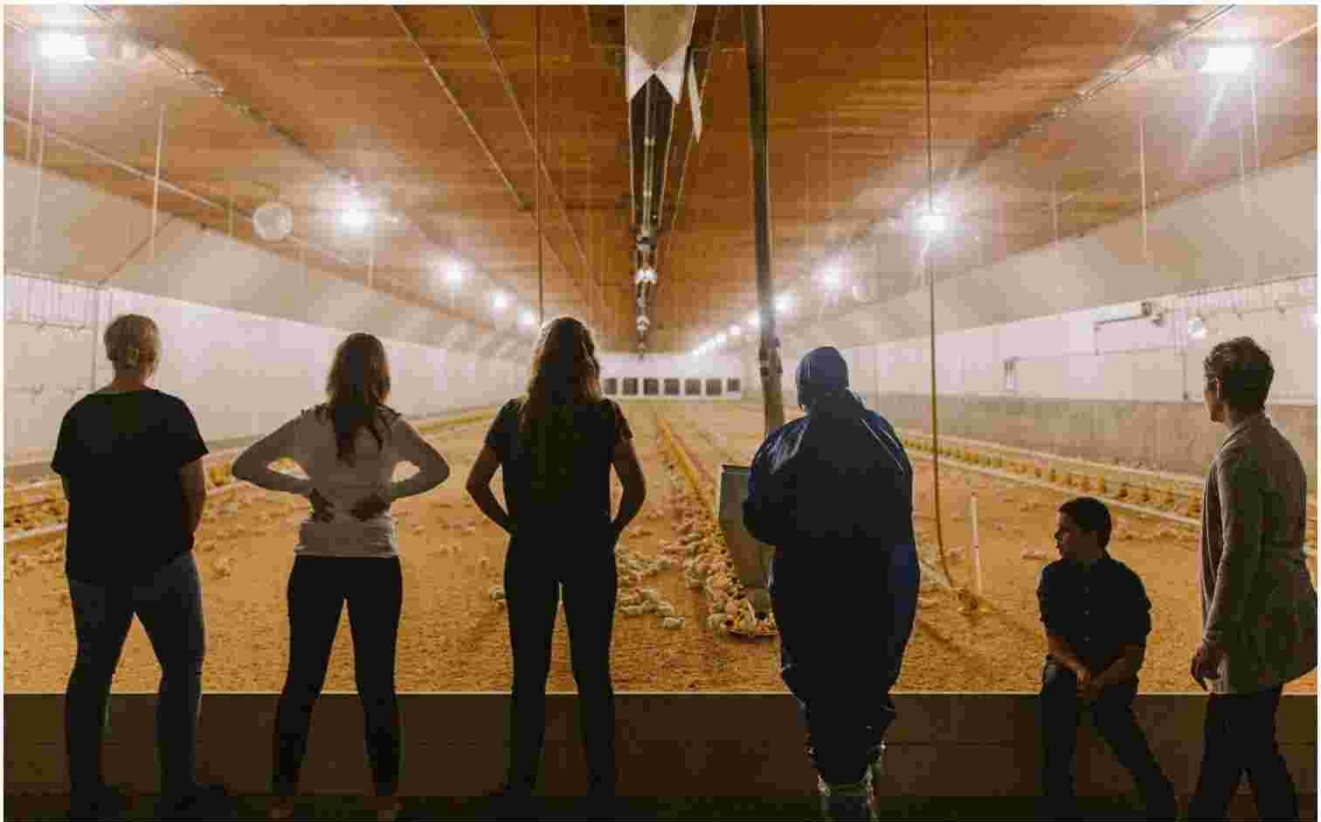


# Les Producteurs de poulet du Canada

Mémoire prébudgétaire au Comité permanent des finances



## Sommaire

Les agriculteurs du Canada travaillent d'arrache-pied 365 jours par an pour que les Canadiens aient de la nourriture sur leur table. Parallèlement à cela, les producteurs de poulet du Canada ont un rôle de premier plan à jouer dans les chaînes alimentaire et de valeur, puisque leurs élevages de poulets de qualité offrent à la fois une sécurité absolue et un apport essentiel à l'économie du pays. En effet, ils apportent 6,8 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada, donnent du travail à 87 200 personnes et versent 2,2 milliards de dollars au fisc. Ils créent des emplois dans l'agriculture, la transformation alimentaire, les soins vétérinaires, le transport, la vente au détail, la restauration et d'autres secteurs. Ils ont toutefois besoin d'aide pour y arriver. Les Producteurs de poulet du Canada se tournent donc vers le Comité permanent des finances et le gouvernement fédéral pour leur demander de collaborer afin que notre secteur d'activité demeure capable d'apporter ces importantes contributions à la société.

Les producteurs de poulets sont aux prises avec le contournement systématique des contrôles à l'importation, qui entraîne une perte d'emplois et un manque de prévisibilité. Nous recommandons des moyens raisonnables, pratiques et commercialement viables de renforcer notre système de calibre international. Ces changements seront bénéfiques pour les agriculteurs, les consommateurs et les familles du Canada.

## Contexte

Les Producteurs de poulet du Canada ont l'honneur de représenter ses 2 800 membres qui recherchent la création d'emplois, la croissance économique et la prospérité dans les collectivités rurales et urbaines d'un océan à l'autre. Notre organisme collabore avec 191 entreprises de transformation. Son conseil d'administration est représentatif de l'ensemble de la chaîne de valeur : agriculteurs, transformateurs de premier ou second cycle, exploitants de restaurants ou de services alimentaires. Son mandat consiste essentiellement à veiller à ce que les producteurs offrent aux Canadiens un bon approvisionnement de poulet frais, sain et soigneusement produit, en plus de représenter les intérêts des producteurs de poulets et du secteur dans son ensemble.

L'industrie du poulet est un exemple de réussite en matière de croissance et de valeur ajoutée. La production a connu une hausse de plus de 20 % au cours des 15 dernières années, avec une augmentation de 7,5 % sur les deux dernières années. En Ontario, quelque 160 nouvelles installations sont en construction, ce qui témoigne bien de la croissance fulgurante de notre secteur.



Voici comment nous favorisons l'innovation et l'ajout de valeur :

- Nous cultivons et transformons nos poulets au Canada.
- Dans le deuxième cycle de la transformation, une bonne part de la volaille est traitée pour devenir la vaste sélection de produits transformés à valeur ajoutée qui se retrouvent sur les rayonnages des magasins.

Compte tenu de cette croissance impressionnante, on peut dire que notre industrie représente une force économique. Voici quelles sont les retombées du secteur du poulet au Canada :

- il contribue au produit intérieur brut du Canada à hauteur de 6,8 milliards de dollars;
- il donne du travail à 87 200 personnes;
- il génère des recettes fiscales de 2,2 milliards de dollars;
- il achète 2,6 millions de tonnes d'aliments, ce qui est bénéfique pour d'autres producteurs.

Tout cela, nous l'accomplissons sans subventions.

L'industrie canadienne du poulet fonctionne sous le régime de la gestion de l'offre, c'est-à-dire que la capacité de contrôler l'accès de 7,5 % fourni par le Canada à nos partenaires commerciaux représente l'un de ses trois piliers. Vu notre discipline de production, qui correspond à la demande intérieure, ce régime est garant de stabilité et de régularité des apports économiques dans toutes les régions du pays.

Nous remercions les parties représentées au Comité des finances et à la Chambre des communes pour leur soutien au régime de la gestion de l'offre, en leur demandant d'intervenir pour rétablir le pilier de contrôle des importations. Le poulet traverse la frontière de façon frauduleuse, ce qui entraîne une perte d'emplois et de contribution économique et une incertitude accrue pour nos agriculteurs. Dans son dernier rapport, le vérificateur général a indiqué que la négligence concernant les problèmes de contrôle des importations a privé le gouvernement canadien de 168 millions de dollars en droits de douane non perçus.

Dans le présent mémoire prébudgétaire, les Producteurs de poulet du Canada demandent que le Comité permanent des finances et le gouvernement fédéral accordent la priorité à trois recommandations visant à rétablir l'intégrité du pilier de contrôle des importations tout en créant des économies pour le gouvernement. De plus, elles permettront au secteur canadien du poulet d'accroître sa contribution au PIB, de créer des emplois pour les Canadiens et d'augmenter les montants versés en taxes.



**Recommandation 1 : Mettre en œuvre un test d'ADN sur la volaille de réforme qui traverse la frontière.**

**Problème :** Les importations illégales de poulet déclaré comme volaille de réforme se substituent aux articles produits et traités au Canada, imposant à notre pays des coûts de millions de dollars.

La volaille de réforme est constituée de poules pondeuses qui sont à la fin de leur cycle de production, à savoir un sous-produit de la production d'œufs et d'œufs d'incubation. Les stocks de poulet au Canada sont assujettis à des contrôles à l'importation, mais la volaille de réforme ne l'est pas, car elle n'est pas spécialement produite pour sa viande. En conséquence, il n'y a pas de limite quant à la quantité de volaille de réforme qui peut être importée au Canada. Des données factuelles récentes indiquent que les poulets à griller sont déclarés à tort comme de la volaille de réforme à la frontière canadienne, et qu'ils sont importés au Canada sans contrôles à l'importation. Par exemple, alors que l'industrie américaine du poulet déclare qu'en 2016, les États-Unis ont exporté 13 millions de kilos de volaille au Canada (environ 26 millions de kilos en équivalent éviscéré), les données d'importation canadiennes pour 2016 montrent que les importations de volailles américaines atteignent 99 millions de kilos en équivalent éviscéré. En août 2016, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a imposé une suspension à une installation d'entreposage à froid de la viande aux États-Unis. Cette mesure a entraîné une baisse des importations de volaille de réforme pendant quelques mois, mais les importations augmentent de nouveau depuis mars 2017.

Cette activité frauduleuse cause une rupture dans la chaîne de la traçabilité des aliments, exposant les consommateurs canadiens au risque de maladie grave en cas de rappel de sécurité de la viande de poulet américain. Les États-Unis doivent s'engager à trouver un moyen de veiller à ce que leurs exportations de volailles de réforme soient effectivement telles, et non du poulet à griller de mauvaise qualité.

Il n'existe pas de moyen de faire de distinction visuelle entre la viande de poulet et la viande de volaille de réforme au moment de l'importation. En 2014, avec le soutien financier des Producteurs de volaille du Canada, l'Université de Trent a mis au point un test d'ADN médicolégal pour vérifier si un produit donné contient du poulet, de la volaille de réforme ou une combinaison des deux. Depuis un certain temps déjà, nous collaborons avec le gouvernement pour mettre en œuvre ce test d'ADN.

**Recommandation :** Les Producteurs de poulet du Canada recommandent au gouvernement fédéral d'imposer immédiatement ce test d'ADN afin de distinguer les importations de viande de poulet à griller de celles de la volaille de réforme. Ce moyen de contrôle fiable garantira qu'aucune viande de poulet n'est importée illégalement sous l'étiquette de la volaille de réforme. Cette activité frauduleuse a eu des conséquences importantes pour le secteur



canadien du poulet et l'économie canadienne. La résolution de ce problème entraînerait la création de 2 770 emplois, un apport supplémentaire de 208 millions de dollars au PIB du Canada et des recettes fiscales de 70 millions de dollars.

## **Recommandation 2 : Exclure le poulet des programmes d'exonération de droits et de drawback**

**Problème :** Les programmes d'exonération de droits et de drawback (EDD) administrés par l'Agence des services frontaliers du Canada dans le cadre du Programme de report de droits n'étaient pas conçus pour des produits agricoles périssables comme le poulet. Dans son rapport du printemps 2017, le vérificateur général a révélé que le cadre de contrôle des programmes d'EDD était inefficace, car il permettait de détourner certaines marchandises à gestion de l'offre sur le marché canadien. Les Producteurs de poulet du Canada sont d'accord avec les constatations du vérificateur général et ont soulevé les préoccupations particulières suivantes concernant ces programmes :

- (1) le remplacement inapproprié du produit, c'est-à-dire que des coupes de poulet de grande valeur sont importées pour être incluses dans un produit exporté traité, mais le produit réexporté contient des coupes de poulet de moindre valeur ou de la viande de volaille de réforme, un produit de qualité inférieure qui peut être étiqueté comme poulet;
- (2) la marinade, le glaçage, le calibrage et les productions non déclarés ou faussement déclarés entraînent la réexportation d'une quantité moindre de poulet que celle importée, la différence étant détournée sur le marché intérieur du Canada;
- (3) la conception inadéquate de produits périssables donnant jusqu'à quatre ans pour la réexportation, ce qui dépasse largement la durée de conservation des produits de poulet congelés;
- (4) l'incohérence entre les programmes gouvernementaux : des participants expulsés du Programme d'importation pour réexportation (PIR) d'Affaires mondiales Canada pour ne pas avoir respecté les règles sont autorisés à participer au programme EDD.

**Recommandation :** Le PIR n'était pas conçu pour des produits agroalimentaires soumis à des contrôles à l'importation comme le poulet. Les Producteurs de poulet du Canada recommandent au gouvernement du Canada d'exclure les volailles des programmes d'EDD ou d'imposer les mêmes paramètres que ceux du PIR. Cela permettrait au gouvernement d'économiser sur l'administration des programmes, tout en favorisant la création de 1 425 nouveaux emplois, un apport de 107 millions de dollars au PIB du Canada et le versement de 36 millions de dollars au fisc.



**Recommandation 3 : Fournir une directive ministérielle pour mettre en œuvre la solution mise au point par des officiels pour régler la question des mélanges spécialement définis.** Le poulet combiné avec 13 % d'autres ingrédients — étiqueté comme « mélange spécialement défini » (MSD) — n'est pas considéré comme un poulet pour le contrôle des importations. En conséquence, les produits contenant jusqu'à 87 % de viande de poulet ne sont généralement pas assujettis aux contrôles à l'importation. Quelques entreprises ont vu cela comme une occasion de contourner les règles et ont délibérément créé de nouveaux MSD (en ajoutant de la sauce à une boîte d'ailes de poulet ou en emballant de manière créative deux produits distincts, tels que des pizzas et des morceaux de poulet dans la même boîte), afin d'importer encore plus de poulet au Canada. Ces produits ont été expressément mis au point dans le seul but de mettre en échec les contrôles d'importation.

**Recommandation :** Il est clair que la règle des 13 % pour les ingrédients autres que le poulet ne prévoyait pas l'ajout de sauces ou l'utilisation d'emballages créatifs. Les Producteurs de poulet du Canada recommandent que la définition des MSD soit clarifiée pour éviter les arrangements sur les droits de douane ayant pour seul but de contourner les contrôles à l'importation. La résolution de ce problème appuiera la création de 260 emplois, un apport de 20 millions de dollars au PIB du Canada et le versement de 7 millions de dollars au fisc.

### **Étapes suivantes**

Les 2 800 producteurs de poulet du Canada sont fiers d'offrir à des millions de Canadiens du poulet sain et de qualité élevée, tout en contribuant à la prospérité économique du pays.

Nos recommandations au Comité permanent des finances découlent de la volonté de continuer à faire croître notre industrie, tout en veillant à ce que le poulet qui entre dans le marché canadien soit sûr, produit selon les mêmes normes strictes qui existent au Canada et correctement étiqueté ou classé. Nous demandons au gouvernement de soutenir immédiatement notre industrie en mettant fin à ces échappatoires. Nous estimons que les changements proposés permettraient à notre secteur de créer 4 455 emplois, d'apporter 335 millions de dollars au PIB du Canada et de contribuer au versement de 112 millions de dollars au fisc. Tout cela favorisera l'investissement et la croissance économique.

Les Producteurs de poulet du Canada attendent avec impatience de continuer à travailler avec le gouvernement fédéral pour que notre secteur demeure dynamique et évolutif. Les Canadiens comptent sur leur gouvernement pour la création d'emplois et la croissance économique, tout comme ils s'attendent à l'assurance du gouvernement que leur nourriture est sûre et fiable. En intégrant nos recommandations au budget fédéral de 2018, vous renforcerez l'engagement du gouvernement à veiller à ces deux éléments.

